



Achat d'une vehicule d'occassion allemand

Par **marolles**, le **28/04/2008** à **20:19**

Bonjour,rnj'ai achete un vehicule d'occassion en allemagne, via un mandataire espagnol par l'intermediaire d'un mandataire français. rnOr, la carte grise et le certificat européen de ce véhicule ont été perdus.rnJ'ai, en plus de la facture, une copie de la carte grise et du certificat en version electronique ainsi qu'un papier d'une prefecture allemande me certifiant que cette voiture n'est pas enregistré dans le registre européen des voitures volées.rnMa prefecture me demande des duplicatas de la carte grise et et de ce certificat. mon mandataire a deja rencontre ce cas et des voitures ont été immatriculées sans presentation de ces papiers dans d'autres préfecture.rnPouvez me donner votre avis SVP?.rnMerci d'avance